

Tendresse et liberté, l'éducation selon Mme de Sévigné

Anne BOIRON

Université de Nantes, L'AMo, ED ALL

Résumé :

L'éducation des filles est un thème important de la correspondance de Mme de Sévigné à la fin de sa vie. L'épistolière souhaite en effet une éducation de qualité pour sa petite-fille Pauline. Par bien des aspects, les préceptes éducatifs qu'elle détaille à Mme de Grignan témoignent du tournant éducatif – et surtout pédagogique – que connaît la fin du XVII^e siècle. Tendre, confiante en les capacités de l'enfant et ambitieuse, l'éducation sévignéenne doit former un être raisonnable au jugement autonome.

Mots-clés :

éducation, éducation des filles, histoire des femmes, éducation des Lumières, épistolaire, Sévigné

Summary :

Girls' education is an important theme in Mme de Sévigné's letters, particularly towards the end of her life. She wishes indeed a proper education for her grand-daughter, Pauline. In many aspects, her educational principles reflect the new pedagogy that occurs at the end of the 17th century. Provided with affection and trust in the child's capacities, the education suggested by Mme de Sévigné to her daughter, Mme de Grignan, aims at the ambitious training of a rational human being.

Keywords :

Education, Girls' education, Women's history, Education in the age of Enlightenment, Epistolary literature, Sévigné

Mme de Kerman est fort aimable personne ; j'en ai tâté. Elle a bien plus de mérite et d'esprit qu'elle en laisse paraître. Elle est fort loin de l'ignorance des femmes ; elle a bien des lumières, et les augmente tous les jours par les bonnes lectures.¹

Non sans rappeler le célèbre constat fénelonien – « Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles² » – Mme de Sévigné décrit à sa fille sa nouvelle amie, Mme de Kerman. Or, le fondement de cette amitié n'est autre que l'esprit, la culture et particulièrement le goût de la lecture, qualités qui, comme le regrette Mme de Sévigné, ne sont guère répandues chez ses contemporaines. Femme âgée et expérimentée, ayant bénéficié de professeurs compétents dans la maison de ses grands-parents, fréquentant les cercles cultivés du Marais, Mme de Sévigné juge nécessaire que ses contemporaines aient des « lumières », de la culture, partageant en cela l'opinion de nombre de mondains. C'est donc tout naturellement qu'elle entame, en 1688, un nouveau chapitre dans sa correspondance avec sa fille : celui de l'éducation de Pauline, sa petite-fille, qui, à quatorze ans, vient de sortir du couvent. Les exigences de la marquise concernant l'institution

¹ SÉVIGNÉ, Marie de Rabutin-Chantal marquise de, *Correspondance*, éd. R. Duchêne et J. Duchêne, Paris, Gallimard, volumes I à III, 1973-1978, lettre du 19 avril 1689, III, p. 581. Toutes les citations de Mme de Sévigné sont tirées de cette édition, qui, par commodité, sera dorénavant appelée « SÉVIGNÉ ». Nous ne précisons donc plus que la date, le tome et la page des citations.

² FÉNELON, *De l'éducation des filles*, chapitre I, éd. J. Le Brun, Paris, Gallimard, 1983.

des jeunes filles ne sont pas isolées : la fin du XVII^e et le XVIII^e siècles connaissent un renouveau de la réflexion pédagogique. Fénelon, Fleury et Mme de Maintenon écrivent sur l'éducation des filles et leurs réflexions seront poursuivies au siècle suivant par Mmes de Lambert, de Genlis ou encore de Miremont. Mme de Sévigné paraît proche du courant de renouveau pédagogique étudié par Josiane Guitard-Morel³. Celui-ci favorise l'expérience, l'observation, la raison, le progrès et l'attention portée aux spécificités de chaque élève. Mais la diminution des contraintes pesant sur l'enfant et l'attention portée à son bonheur ne vont pas forcément de soit dans le cas de jeunes filles dont la société d'Ancien Régime attend docilité et soumission, notamment aux intérêts familiaux. En examinant les modalités de l'éducation décrite par Mme de Sévigné, nous devons donc nous demander si une telle formation est *libertine* : en effet, la marquise se soucie du bonheur et des intérêts individuels de sa petite-fille plutôt que des intérêts familiaux des Grignan. Nous examinerons d'abord la nature et le contenu de l'éducation que Mme de Sévigné souhaite pour sa petite-fille pour ensuite nous demander comment elle tente d'insuffler de la tendresse maternelle à sa fille. Enfin, nous montrerons que ce projet d'éducation ambitieux et fondé sur la tendresse vise, au-delà de la formation d'un être rationnel, à assurer un futur le plus heureux possible à Pauline.

Une fille à éduquer

Un programme ambitieux

La lecture est un *leitmotiv* de la correspondance sévignéenne. Grande lectrice, l'épistolière entretient volontiers ses destinataires de ses lectures du moment. Par ailleurs, comme nous l'avons vu concernant Mme de Kerman, les lectures sont pour la marquise un moyen privilégié d'éducation. Mme de Sévigné s'intéresse donc particulièrement aux lectures de Pauline, d'autant plus que celles-ci sont un point de rapprochement entre la grand-mère et la petite-fille. Toutes deux ont en effet des goûts similaires, ce qui accroît la tendresse de la marquise à l'égard de l'adolescente. Elles partagent une identité de lectrice, ce qui les oppose au frère aîné de Pauline, Louis-Provence, peu versé dans les lettres. Il s'agit peut-être là de diminuer quelque peu l'estime de Mme de Grignan pour son fils afin d'en faire profiter Pauline, qui le mérite bien selon sa grand-mère :

Il [Louis-Provence] serait donc bien heureux d'aimer à lire, comme Pauline, qui aime à savoir et à connaître. La jolie, l'heureuse disposition ! on est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes⁴. Les romans sont bientôt lus. Je voudrais qu'elle eût quelque ordre dans le choix des histoires, qu'elle commençât par un bout et finît par l'autre, pour lui donner une teinture légère, mais générale, de

³ GUITARD-MOREL, Josiane, *La Relation éducative au cours du XVIII^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction de la Professeure Sylviane Leoni, Université de Bourgogne, 2013, p. 86.

⁴ Argument traditionnel, La Fontaine l'emploie dans une lettre à son épouse du 25 août 1663 dans la *Relation d'un voyage de Paris en Limousin*, éd. P. Clarac, Paris, Gallimard, 1958, p. 533 ; ainsi que Fénelon dans le second chapitre du traité *De l'éducation des filles*, *op. cit.* : « L'ignorance d'une fille est cause qu'elle s'ennuie, et qu'elle ne sait à quoi s'occuper innocemment. », p. 93.

toutes choses. Ne lui dites-vous rien de la géographie ? Nous reprendrons une autre fois cette conversation. Davila⁵ est admirable, mais on l'aime mieux quand on connaît un peu ce qui conduit à ce temps-là, comme François I^{er}, Louis XII, et d'autres⁶.

Cette défense de la lecture illustre l'éducation prônée par Mme de Sévigné. Elle prend en considération le plaisir de l'élève en lui procurant des divertissements, mais aussi des possibilités d'accroître ses connaissances. Elle traduit l'ambition intellectuelle de l'épistolière pour sa petite-fille, tout en prenant appui sur les goûts de l'enfant afin de motiver son apprentissage. Par ailleurs, elle permet de former un être autonome qui sera à même de se désennuyer seul et de toujours trouver à s'occuper. Le bonheur présent comme futur de Pauline paraît assuré à la marquise grâce à ce goût des livres. La lecture participe ainsi d'une pédagogie libre et plaisante. En effet, Mme de Sévigné est une ardente championne de la liberté du lecteur. Elle prend souvent la défense des goûts de Pauline – qui sont aussi les siens – et la soutient, par exemple, contre sa mère, et contre un prêtre. On le sait, la comtesse apprécie les lectures sérieuses, méprise les romans et, en somme, préfère la philosophie cartésienne aux fables lafontainiennes. Elle se fait ainsi l'écho d'une époque jugeant la lecture de romans périlleuse pour les mœurs. Là n'est pas l'avis de notre épistolière :

Je ne veux rien dire sur les goûts de Pauline [pour les romans] ; je les ai eus avec tant d'autres qui valent mieux que moi que je n'ai qu'à me taire. Il y a des exemples des bons et des mauvais effets de ces sortes de lectures. Vous ne les aimez pas ; vous avez fort bien réussi. Je les aimais ; je n'ai pas trop mal couru ma carrière. *Tout est sain aux sains*, comme vous dites. Pour moi, qui voulais m'appuyer dans mon goût, je trouvais qu'un jeune homme devenait honnête et sage en lisant *Cléopâtre*. Quelquefois il y en a qui prennent un peu les choses de travers, mais ces personnes ne feraient peut-être guère mieux, quand elles ne sauraient pas lire⁷.

L'exemplarité permet de défendre la lecture de romans : les exemples de lecteurs vertueux joutent ceux de personnages héroïques qui ne peuvent être qu'un modèle de civilisation des mœurs. En renvoyant toute responsabilité de dévoiement sur le *mauvais* lecteur, Mme de Sévigné peut plaider en faveur d'une liberté totale des *bons* lecteurs, tels qu'elle-même, sa fille et sa petite-fille. Cela manifeste une confiance nouvelle en l'enfant, alors que la pédagogie classique, comme le montre Georges Snyders⁸, est fondée sur un contrôle permanent. À présent, penchons-nous sur l'assurance de l'épistolière contredisant un prêtre provençal, affublé du sobriquet « père Lanterne » :

⁵⁵ Auteur d'une histoire des guerres civiles en France.

⁶ SÉVIGNÉ, lettre du 14 décembre 1689, III, p. 778.

⁷ SÉVIGNÉ, lettre du 16 novembre 1689, III, p. 757.

⁸ SNYDERS, Georges, *La Pédagogie en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1965.

Je ne pense pas que vous ayez le courage d'obéir à votre père *Lanterne*. Voudriez-vous ne pas donner le plaisir à Pauline, qui a bien de l'esprit, d'en faire quelque usage, en lisant les belles comédies de Corneille, et *Polyeucte*, et *Cinna*, et les autres ? N'avoir de la dévotion que ce retranchement, sans y être portée par la grâce de Dieu, me paraît être bottée à cru [...]. Je ne vois point que M. et Mme de Pomponne en usent ainsi avec Félicité, à qui ils font apprendre l'italien, et tout ce qui sert à former l'esprit⁹.

La défense du plaisir de Pauline par sa grand-mère s'oppose à l'argumentation traditionnelle selon laquelle les lectures et l'enseignement profanes seraient nuisibles à la vertu des femmes et reprend à son compte la défense mondaine de la lecture féminine : la culture et la formation de l'esprit ne peuvent que rendre meilleure chrétienne. Aussi, lorsqu'elle propose un programme de lectures en adéquation avec l'avancement de la jeune fille, Mme de Sévigné établit un curieux parallèle entre lectures profane et pieuse :

... je trouve Pauline bien avancée d'avoir lu les *Métamorphoses*. On ne revient point de là à *La Guide des pécheurs*¹⁰ ; donnez, donnez-lui hardiment les *Essais de Morale*¹¹.

Être *avancée* dans ses lectures profanes permet à Pauline de lire un ouvrage dévot plus complexe. La lecture participe en conséquence à la formation de l'esprit, peu importe son contenu, et rend meilleure chrétienne car elle donne la capacité d'approfondir ses connaissances et réflexions religieuses, de *savoir sa religion* pour employer une expression sévignéenne.

La promotion d'un programme de lecture ambitieux pour Pauline par sa grand-mère correspond à une éducation tendre, fondée sur l'intérêt pour l'enfant et pour ses goûts, et laissant libre cours à l'épanouissement intellectuel.

Former une personne

Dans son étude sur *La relation éducative au XVIII^e siècle*, Josiane Guitard-Morel montre que l'attention à la personnalité de l'enfant est une caractéristique majeure de la nouvelle pédagogie. De là découle de la tendresse pour ce petit être, la croyance en sa perfectibilité, mais également des techniques pédagogiques modernes où les goûts de l'enfant et ses réflexions sont mis à profit. Mme de Sévigné est intimement persuadée de la perfectibilité de Pauline et gronde plusieurs fois Mme de Grignan qui paraît s'impatienter des défauts de la jeune fille comme dans cette lettre de février 1689 :

Il me semble que je l'aime et que vous ne l'aimez pas assez. Vous voudriez qu'elle fût parfaite. Avait-elle gagé de l'être au sortir de son couvent ? vous n'êtes point juste. Et qui est-ce qui n'a point de défaut ? [...] je lui rendrais de grands offices, rien qu'en redressant un peu votre imagination et en vous demandant

⁹ SÉVIGNÉ, lettre du 5 mai 1689, III, p. 592.

¹⁰ GRENADE, Louis (de), *La Guide des Pécheurs*, traduite en français par M. Girard en 1658. Ouvrage salué par F. de Sales et répandu dans l'enseignement conventuel. Grenade y traite des vices les plus communs, de leurs remèdes et des différentes vertus. Mme de Sévigné le juge trop simple car il ne la conduit pas aux « réflexions » qu'elle aime tant faire à partir des ouvrages pieux, comme *Les Essais de morale* de Nicole.

¹¹ SÉVIGNÉ, lettre du 29 octobre 1688, III, p. 581.

si une petite personne qui ne songe qu'à plaire et à se corriger, qui vous aime, qui vous craint et qui a bien de l'esprit, n'est pas dans le rang de tout ce qu'il y a de meilleur¹².

Quelques mois plus tôt elle conseillait « d'observer la pente de [l']esprit¹³ » de la jeune fille et préconisait des méthodes de pédagogie active comme le dialogue, dont Jeanne Chiron montre l'importance à l'âge des Lumières¹⁴.

Nous vous prions de les [les bonnes qualités que Dieu a données à Mme de Grignan] inspirer à votre fille ; vous ne sauriez rien faire de plus utile pour elle. Parlez-lui de ce qui lui convient, comme je vous ai ouï souvent parler à votre fils ; il est certain qu'elle en profitera à vue d'œil. On juge par ses réponses qu'elle a beaucoup d'esprit et de vivacité. Joignez à cela beaucoup d'envie de vous plaire, et vous ferez une merveille de cette petite cire molle. Vous la tournerez comme vous voudrez et cela vous fera un grand amusement et une occupation digne de vous, et selon Dieu et selon le monde¹⁵.

L'épistolière utilise ici une métaphore intéressante, celle de la « cire molle » à « tourner ». Si la métaphore est très classique (Fénelon, Mme de Maintenon ou encore Érasme l'utilisent), l'usage fréquent qu'en fait Mme de Sévigné nous invite à l'examiner de plus près. Elle est l'indice que, pour elle, l'éducation consiste bien à *former* une personne et non à lui *inculquer* des savoirs. Mme de Grignan-Potier pétrira ainsi Pauline afin d'en faire un être pensant. L'écriture a un grand rôle dans cette formation :

Pauline est trop heureuse, ma chère enfant, d'être votre secrétaire. Elle apprend à penser, à tourner ses pensées en voyant comme vous lui faites tourner les vôtres. Elle apprend la langue française, que la plupart des femmes ne savent pas ; vous prenez la peine de lui expliquer des mots, qu'elle n'entendrait jamais [...]¹⁶

Ce passage rend compte d'une idée lumineuse qu'a eue Mme de Sévigné : faire de Pauline la secrétaire de sa mère lorsqu'elle écrit à sa grand-mère. Ce travail de secrétaire devrait « façonner » Pauline. Ainsi, le façonnage de la fille par la mère-artisan a pour but de créer une fille elle-même artisan, capable de forger un style reflet d'une réflexion personnelle. L'usage de cette image révèle que l'éducation épistolaire n'a pas pour but d'inculquer à la jeune secrétaire des formulations toutes prêtes, mais de l'entraîner à penser. Nous avons donc affaire à une forme de pédagogie active qui, en prêtant une attention individualisée à l'enfant, doit l'amener à penser librement. Mme de Sévigné manifeste en outre sa capacité à se mettre à la place de Pauline et à comprendre ses désirs, notamment d'amusements :

Le jour de carême-prenant n'est pas un jour indifférent pour Pauline ; je vous gronde, ma chère bonne, de l'avoir point envoyée joliment [...] danser un peu [...]. Quel mal y avait-il à lui donner ce petit plaisir ?¹⁷

Contre la rigueur que Mme de Grignan applique dans l'éducation de sa fille, Mme de Sévigné fait

¹² SÉVIGNÉ, lettre du 23 février 1689, III, p. 510-511.

¹³ SÉVIGNÉ, lettre du 1^{er} novembre 1688, III, p. 383.

¹⁴ CHIRON, Jeanne, *Le dialogue éducatif des Lumières : innovations, permanences et fantasmes (1754-1804)*, thèse de doctorat sous la direction de la professeure Marie-Emmanuelle Plagnol-Dieval, Éducation. Université Paris-Est, 2016.

¹⁵ SÉVIGNÉ, lettre du 29 octobre 1688, III, p. 380.

¹⁶ SÉVIGNÉ, lettre du 1^{er} juin 1689, III, p. 607.

¹⁷ SÉVIGNÉ, lettre du 2 mars 1689, III, p. 522.

l'éloge de la liberté et du plaisir.

Une fille à aimer

En effet, Pauline a bien besoin d'une « avocate¹⁸ » face à une mère sévère qui tend à la délaisser. Mme de Grignan ne semble guère éprouver de tendresse pour ses filles, alors que son fils, Louis-Provence a bénéficié de toute son attention éducative. Les lettres que Mme de Sévigné écrit à sa fille après la prise de Philisbourg témoignent des inquiétudes qu'éprouve Françoise pour son fils, dont c'est la première campagne. L'épistolière peut ainsi mander à sa fille angoissée de mettre son « cœur » « bien à son aise » au sujet de son « cher enfant¹⁹ » après la prise de la ville. Mais Mme de Grignan ne paraît pas accorder la même importance à l'éducation de ses filles : on apprend ainsi que la méthode de formation par la conversation que propose Mme de Sévigné pour Pauline n'est pas inconnue de la comtesse.

Parlez-lui [à Pauline] de ce qui lui convient, comme je vous ai ouï souvent parler à votre fils ; il est certain qu'elle en profitera à vue d'œil²⁰.

La comtesse n'est donc pas une mauvaise éducatrice, elle a joué ce rôle avec Louis-Provence. Anticipant les éducatrices du XVIII^e siècle qui, telle Mme de Genlis, feront de l'amour maternel la source d'une meilleure éducation des filles, Mme de Sévigné prône cet amour et cette prise en compte de l'enfant et de ses particularités à Mme de Grignan. Un *leitmotiv* parcourt ainsi les lettres de l'année 1688, alors que la marquise veut persuader sa fille de garder Pauline auprès d'elle : « J'aime Pauline »²¹, « voilà une fort aimable petite personne, et fort aisée à aimer »²². Elle appelle même Mme de La Fayette en renfort pour susciter l'amour maternel chez Mme de Grignan : « Elle [Mme de La Fayette] ne croit pas que vous puissiez ne vous y point attacher »²³, « Mme de La Fayette vous prie d'aimer Pauline »²⁴. Ce faisant, Mme de Sévigné se donne à sa fille comme exemple de tendresse. Très tôt elle lui fait part de son amour pour Pauline : « Mais parlons de Pauline [...] Qu'elle est jolie ! [...] Qu'elle a bonne mémoire ! »²⁵. En manifestant ouvertement sa tendresse pour l'enfant, Mme de Sévigné essaie d'éveiller celle de la comtesse. En outre, on retrouve ces procédés hypocoristiques lorsqu'elle s'adresse directement à elle : « ma chère Pauline »²⁶, « Pauline, ma mignonne »²⁷ ou encore « *Paulinotte* »²⁸ et « le bon petit

¹⁸ SÉVIGNÉ, lettre du 30 avril 1689, III, p. 587.

¹⁹ SÉVIGNÉ, lettre du 3 novembre 1688, III, p. 384.

²⁰ SÉVIGNÉ, lettre du 29 octobre 1688, III, p. 380.

²¹ SÉVIGNÉ, lettres du 17 novembre 1688, III, p. 400 ; du 22 novembre 1688, III, p. 405 ; ou encore du 30 avril 1689, III, p. 587.

²² SÉVIGNÉ, lettre du 26 octobre 1688, III, p. 378.

²³ SÉVIGNÉ, lettre du 1^{er} novembre 1688, III, p. 383.

²⁴ SÉVIGNÉ, lettre du 10 novembre 1688, III, p. 393.

²⁵ SÉVIGNÉ, lettre du 25 octobre 1679, II, p. 717.

²⁶ SÉVIGNÉ, lettres du 10 juillet 1689, III, p. 639 ; du 21 juillet 1689, III, p. 648.

²⁷ SÉVIGNÉ, lettre du 17 janvier 1689, III, p. 476.

²⁸ SÉVIGNÉ, lettre du 6 novembre 1689, III, p. 750.

secrétaire»²⁹ lorsque la jeune fille écrit pour sa mère. Ainsi, comme le feront plus tard les éducatrices des Lumières, Mme de Sévigné souligne le charme de l'enfant pour enjoindre la mère à l'aimer et l'éduquer. Cette prise en compte du charme enfantin témoigne d'une attention nouvelle à l'enfant et à sa personnalité. Il s'agit désormais d'éduquer, de former un être et non de l'instruire.

Une fille à marier

Mme de Sévigné recommande donc pour sa petite-fille une éducation à la fois ambitieuse et tendre. Pour autant, la marquise souhaite pour Pauline « une teinture légère, mais générale, de toutes choses »³⁰. Elle ne l'encourage donc pas à se faire savante. En définitive, la promotion de la tendresse et de l'éducation par Mme de Sévigné concourt, certes, à former un être raisonnable capable de penser par lui-même, mais également à former une femme noble capable de tenir son rang en société. Prôner une éducation familiale et dénigrer le couvent participe à la stratégie d'une grand-mère qui souhaite à Pauline un autre destin que celui de Marie-Blanche. La sœur aînée de Pauline a en effet été très tôt enfermée au couvent, vraisemblablement pour « susciter » une vocation – l'entrée dans les ordres étant très économique pour la famille. Ainsi, alors que l'adolescente vient de sortir du couvent, les « veuves », Mmes de La Fayette, de Lavardin et elle-même conjurent Françoise de ne pas lui « refus[er] [...] un bon parti »³¹. Les discussions sur l'éducation à donner à Pauline témoignent de l'état que la grand-mère souhaite pour sa petite-fille et illustre le peu de choix qu'avaient alors les jeunes filles, même demoiselles. Religieuse ou épouse, voilà les deux voies s'ouvrant aux femmes. Or, les dots étant de plus en plus importantes, les familles choisissaient sciemment de sacrifier certaines de leurs filles, le couvent représentant un état honorable à peu de frais³². Les Grignan étant accablés de dettes, Mme de Sévigné craint que toutes les filles de la famille ne subissent ce sort afin d'établir au mieux l'héritier, Louis-Provence. C'est ce qui arrive à Marie-Blanche de Grignan, au grand regret de sa grand-mère :

Votre petite d'Aix me fait pitié d'être destinée à demeurer dans ce couvent perdu pour vous. En attendant une vocation, vous n'oseriez la remuer de peur qu'elle ne se dissipe ; cette enfant est d'un esprit chagrin et jaloux, tout propre à se dévorer. Pour moi, je tâterais si la Providence ne voudrait pas bien qu'elle fût à Aubenas : elle serait moins égarée³³.

²⁹ SÉVIGNÉ, lettre du 29 mai 1689, III, p. 606.

³⁰ SÉVIGNÉ, lettre du 14 décembre 1689, III, p. 778.

³¹ SÉVIGNÉ, lettre du 10 novembre 1688, III, p. 393.

³² Selon Agnès Walch, les couvents de la visitation, qui recrutent surtout parmi l'élite sociale, demandaient une dot qui restait en moyenne dix fois inférieure au montant de la dot d'une fille à marier. Voir Agnès WALCH, « Les femmes et la vie religieuse dans le royaume de France au Grand Siècle », in *Être une femme sous Louis XIV, du mythe à la réalité*, dir. G. Chopin, Paris, Liénart, 2015. Dans « Vocation précoce ou vocation forcée ? », *Marseille*, n°68, publié en 1967, R. Duchêne explique d'ailleurs que l'entrée en religion de Marie-Blanche a coûté 6000 livres aux Grignan alors qu'à son mariage en 1696 Pauline recevra 60 000 livres, ce qui reste peu en comparaison des 300 000 livres dont bénéficiait Françoise de Sévigné en dot, ou des 400 000 livres de la dot de l'épouse de Louis-Provence.

³³ SÉVIGNÉ, lettre du 24 juillet 1680, p. 1026.

Après avoir vainement cherché, à plusieurs reprises, à apitoyer Mme de Grignan au sujet de la « petite d'Aix », Mme de Sévigné abonde ici dans le sens de la comtesse, mais pour mieux tenter de la persuader de s'occuper de sa fille, malgré son avenir tout tracé. En effet, notre épistolière a manifesté à plusieurs reprises sa prédilection pour l'abbaye de La Villegle, à Aubenas, dont l'abbesse n'est autre Marie de Grignan, sœur du comte. C'est dans ce couvent, qui paraît moins rigoureux à la marquise, qu'est placée Pauline en 1680. Mme de Sévigné plaide pour y déplacer Marie-Blanche en grand-mère soucieuse de son bonheur :

On a mille consolations dans une abbaye. On peut aller avec sa tante voir quelquefois la maison paternelle. On va aux eaux. On est la nièce de Madame. Enfin il me semble que cela vaut mieux.³⁴

Finalement, Marie-Blanche ne quittera jamais la Visitation d'Aix, mais la grand-mère affectueuse plaide pour éviter une vocation forcée – ou du moins provoquée³⁵ – à Pauline. Mme de Sévigné n'a rien contre l'état de religieuse, mais, pour elle, seule une vraie vocation, examinée par un homme d'Église, doit conduire à la clôture. Elle n'envisage donc que le mariage pour Pauline. L'adolescente ne saurait dans ces conditions devenir une *femme savante*, son éducation se trouve limitée par l'usage que la société attend qu'elle en fasse : tenir son rang dans le monde, recevoir chez elle mais également être une compagne agréable à son époux. L'éducation proposée par Mme de Sévigné demeure ambitieuse et approfondie, nous l'avons vu à propos de la lecture. Néanmoins, cet approfondissement est notamment destiné à se mettre « au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes »³⁶. Par ailleurs, la formation a une finalité mondaine particulièrement illustrée par l'importance pour l'épistolière du désir de plaire de Pauline : « la seule envie qu'elle avait de vous plaire »³⁷, « l'envie de vous plaire fera plus que toutes les gronderies »³⁸, « l'envie de plaire »³⁹. Il s'agit en conséquence de la modeler, de la « repétri[r] »⁴⁰, afin que son extérieur soit plaisant. Même si Mme de Sévigné prend en compte le caractère de sa petite-fille et ses traits encore enfantins, le but de son éducation est bien d'en faire une adulte. Nous retrouvons là un aspect constant de l'éducation aristocratique d'Ancien Régime selon Georges Snyders : « l'homogénéité de l'enfant à l'adulte »⁴¹. Selon lui, il n'existe sous l'Ancien Régime qu'une seule voie de réussite possible pour l'enfant, tracée par ses parents, et similaire à leurs propres destinées. Or, cet accord, parfaitement

³⁴ SÉVIGNÉ, lettre du 9 juin 1680, II, p. 964.

³⁵ R. Duchêne note que les Visitandines « excella[ient] à susciter les vocations », II, p. 1225 note 4 de la page 283. Ainsi, Marie-Blanche n'a pas nécessairement été *forcée* à devenir religieuse, mais son placement à cinq ans dans ce couvent y était une forte incitation.

³⁶ SÉVIGNÉ, lettre du 14 décembre 1689, III, p. 778.

³⁷ SÉVIGNÉ, lettre du 16 octobre 1689, III, p. 727.

³⁸ SÉVIGNÉ, lettre du 8 décembre 1688, III, p.419.

³⁹ SÉVIGNÉ, lettre du 25 septembre 1689, III, p.708.

⁴⁰ *Ibid.* p. 707.

⁴¹ *La Pédagogie en France, op.cit.*, Deuxième partie : « L'image de l'enfant », chapitre IV « Les pédagogues, les philosophes et l'ambiguïté de l'enfant ».

banal dans la société d'Ancien Régime⁴², entre l'éducation et l'état auquel l'enfant est destiné, enrayer grandement le mouvement de réforme éducative en ce qui concerne les filles. Mme de Sévigné a beau proposer une éducation des plus ambitieuses en son temps, elle reste limitée par le spectre de la femme savante. C'est pourquoi Pauline doit se contenter d'une « teinture »⁴³ et apprend l'italien⁴⁴, langue des femmes, langue d'agrément, par opposition au latin, langue des savants. La formation par le dialogue, que nous avons d'abord attribuée à une pédagogie active participant de la réforme éducative en cours, révèle alors ses limites. Elle permet d'éduquer les filles sans trop les éduquer, encore une fois pour éviter d'en faire des savantes, comme le montre cette citation extraite d'une lettre de La Fontaine à son épouse :

Considérez, je vous prie, l'utilité que ce vous serait, si, en badinant, je vous avais accoutumée à l'histoire, soit des lieux, soit des personnes : vous auriez de quoi vous désennuyer toute votre vie, pourvu que ce soit sans intention de rien retenir, moins encore de rien citer. Ce n'est pas une bonne qualité pour une femme d'être savante, et c'en est une très mauvaise d'affecter de paraître telle⁴⁵.

Carolyn C. Lougee remarque que même dans les textes des champions des femmes : « Learning was merely social polish »⁴⁶. Ainsi, malgré le mouvement de réforme éducative qui imprègne la fin du XVII^e siècle et le XVIII^e, la formation des filles reste dépendante des rôles sexuels que la société confère à chacun des deux genres.

En conclusion, le modèle éducatif et la pédagogie proposés par Mme de Sévigné pour sa petite-fille témoignent de l'intense réflexion sur l'éducation des enfants menée au cours du dernier siècle de l'Ancien Régime. Par bien des aspects, elle paraît novatrice et optimiste. En grand-mère tendre et confiante, l'épistolière plaide pour une éducation dans un cadre familial et affectueux, défendant ainsi le bonheur d'une adolescente dont la mère ne se soucie pas assez. La pédagogie prônée est résolument active : elle met en valeur le goût et la curiosité de l'élève tout en formant sa raison et sa capacité de réflexion grâce au dialogue, à l'écriture et aux lectures. Celles-ci sont cruciales dans la conception de l'éducation par Mme de Sévigné. Quel que soit leur contenu, elles aiguisent l'esprit et permettent de former la personne plus que de lui transmettre des connaissances. Pour autant, la liberté ne saurait triompher, et le chemin de Pauline apparaît tout tracé dans ces lettres. La marquise cherche à lui éviter le couvent mais, pour autant, l'épanouissement intellectuel ne peut être total. Dans quelques années, l'adolescente de quatorze ans se

⁴² « La science des femmes, comme celle des hommes, doit se borner à s'instruire par rapport à leurs fonctions ; la différence de leurs emplois doit faire celle de leurs études. Il faut donc borner l'instruction des femmes aux choses que nous venons de dire. » À savoir : « Elle [la femme mariée] est chargée de l'éducation de ses enfants ; des garçons jusqu'à un certain âge, des filles jusqu'à ce qu'elles se marient, ou se fassent religieuses ; de la conduite des domestiques, de leurs mœurs, de leur service ; du détail de la dépense, des moyens de faire tout avec économie et honorablement : d'ordinaire même, de faire les fermes, et de recevoir les revenus. » *De l'éducation des filles, op.cit.*, chapitre XI, p. 153-154.

⁴³ SÉVIGNÉ, lettre du 14 décembre 1689, III, p. 778.

⁴⁴ SÉVIGNÉ, lettre du 16 octobre 1689, III, p. 727.

⁴⁵ *La Relation d'un voyage de Paris en Limousin, op.cit.*, p. 533.

⁴⁶ LOUGEE, Carolyn C., *Le Paradis des Femmes. Women, salons, and social stratification in seventeenth-century France*, Princeton, Princeton University Press, 1976, p. 28. Nous traduisons : « L'éducation était seulement un vernis social ».

mariera et tiendra dans la société un rôle similaire à celui de sa mère. Il ne s'agit pas de se réaliser en sortant de ce cadre. On rencontre alors le principal frein à l'éducation des filles qui, même au siècle des Lumières, ne progressera guère, comme le montre Martine Sonnet. Au terme de notre examen de la correspondance de Mme de Sévigné du point de vue de l'éducation des filles, nous pouvons donc faire nôtres les conclusions que tirait Martine Sonnet de son étude sur *L'éducation des filles au temps des Lumières* :

Pourquoi tant d'inertie ? [...] Tant qu'aucune volonté émancipatrice n'a sous-tendu l'éducation des filles et que celle-ci est demeurée à la solde de la morale et de la religion, les principes originels hérités du XVII^e siècle sont restés en vigueur⁴⁷.

⁴⁷ SONNET, Martine, *L'Éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, Cerf, 1987, p. 287.

Bibliographie

- BERENGUIER, Nadine, « Mères, gouvernantes et livres de conduite : guerre ou alliance ? », *Femmes éducatrices au Siècle des Lumières*, Isabelle Brouard-Arends et Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval (dir.), Rennes, PUR, 2007, p. 29.
- CHERRAD, Sonia, *Le Discours pédagogique féminin au temps des Lumières*, Oxford, Voltaire Foundation Oxford, 2015, p. 101.
- CHIRON, Jeanne, *Le dialogue éducatif des Lumières : innovations, permanences et fantasmes (1754-1804)*, thèse de doctorat sous la direction de Marie-Emmanuelle Plagnol-Dieval, Éducation. Université Paris-Est, 2016.
- DUCHENE, Roger, « Vocation précoce ou vocation forcée ? », in *Marseille*, n°68, Marseille, 1967.
- FÉNELON, *De l'éducation des filles*, éd. J. Le Brun, Paris, Gallimard, 1983.
- GUITARD-MOREL, Josiane, *La Relation éducative au cours du XVIII^e siècle*, thèse de doctorat sous la direction de Sylviane Leoni, Université de Bourgogne, 2013.
- LA FONTAINE, Jean (de), *Relation d'un voyage de Paris en Limousin*, éd. P. Clarac, Paris, Gallimard, 1958.
- LASALLE, Thérèse, « Une grand-mère au XVII^e siècle, Mme de Sévigné », in *Littératures classiques*, « Enfance et littérature au XVII^e siècle », n°14, janvier 1991, Paris, Klincksieck.
- LOCKE, John, *Quelques pensées sur l'éducation*, éd. Michel Malherbe, Paris, Vrin, 2007.
- LOUGEE, Carolyn C., *Le Paradis des Femmes. Women, salons, and social stratification in seventeenth-century France*, Princeton, Princeton University Press, 1976.
- MAINTENON, Françoise d'Aubigné, marquise de, *Correspondance*, éd. H. Bots et E. Bots-Estourgie (dir.), Paris, Champion, volumes I à VII, 2009-2013.
- QUENIART, Jean, « L'éducation par l'école, 1660-1789 », *Histoire de l'enseignement et de l'éducation*, II. *De Gutenberg aux Lumières (1480-1789)*, François Lebrun, Jean Quéniart et Marc Venard, Paris, Perrin, 2003, p. 487.
- SÉVIGNÉ, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de, *Correspondance*, éd. R. Duchêne et J. Duchêne, Paris, Gallimard, volumes I à III, 1973-1978.
- SNYDERS, Georges, *La Pédagogie en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1965.
- SONNET, Martine, *L'Éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, Cerf, 1987.
- WALCH, Agnès, « Les femmes et la vie religieuse dans le royaume de France au Grand Siècle », in *Être une femme sous Louis XIV, du mythe à la réalité*, dir. G. Chopin, Paris, Liénart, 2015.

Notice bio-bibliographique :

Anne Boiron est professeure agrégée de lettres modernes au lycée Le Corbusier à Poissy et doctorante en littérature du XVIIIe siècle à l'Université de Nantes. Sa thèse porte sur l'éducation des filles dans les lettres de Mme de Maintenon et ses recherches concernent la littérature épistolaire, l'auctorialité féminine ainsi que l'histoire de l'éducation.

Publications :

« Le silence dans la correspondance de Mme de Maintenon ou l'art d'un style qui se tait », article pour le septième numéro de la revue Quêtes littéraires : « Le silence en mots, les mots en silence », paru en janvier 2018, consultable en ligne à l'adresse : http://www.kul.pl/quetes-litteraire...,art_79097.html

« Assurément nos deux filles sont hors du pair » : la correspondance de Bussy et de sa cousine, communion de deux parents aimants », dans Sur et par Bussy-Rabutin « Horizons féminins, Maximes d'amour », C. Blanquie et M. Tsimbidy (dir.), Paris, Société des Amis de Bussy-Rabutin, 2018.

« L'honnêteté selon Mme de Maintenon : une définition exigeante à rebours des évolutions contemporaines », actes du 48e congrès de la NASSCFL 2018, à paraître.

« Madame de Maintenon, professeur de stylistique », actes du colloque Mme de Maintenon, 1719-2019, à paraître.